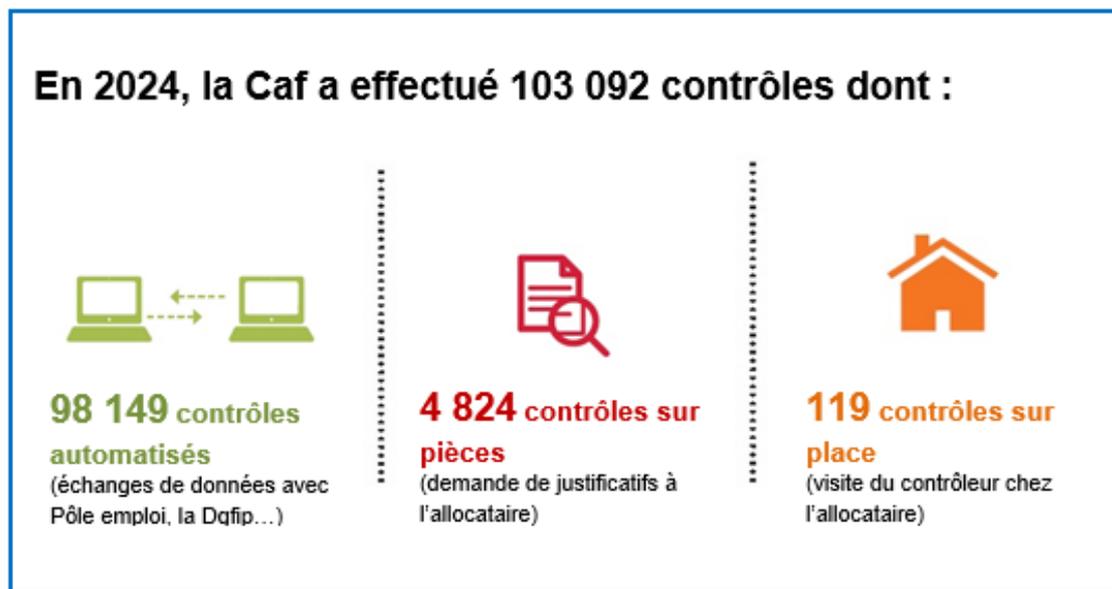


# Les contrôles de la Caf de la Haute-Marne - 2024

La Caf de la Haute-Marne déploie une politique de contrôle pour vérifier l'exactitude et sécuriser les données déclarées par les allocataires.

L'objectif : un paiement juste, rapide et régulier afin que chacun perçoive tous ses droits, rien que ses droits.



La Caf dispose de plusieurs moyens pour cibler les contrôles sur pièces et sur place

Le **datamining**, processus automatique de fouille de données, qui représente 17% du montant total des contrôles

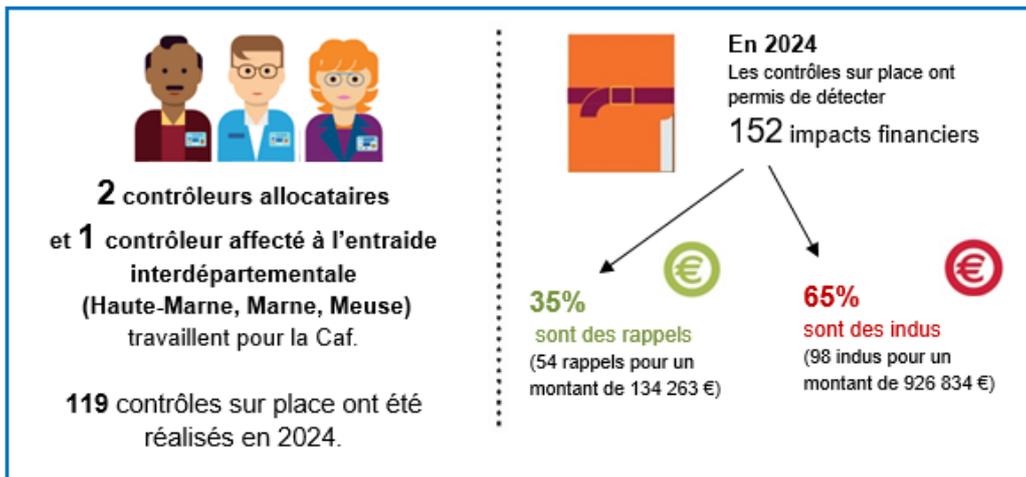
Le **ciblage** de contrôle à fort enjeux

Les signalements (internes et externes) et les contrôles thématiques

Grâce à tous ces contrôles, **2,45** millions d'euros ont été régularisés en 2024.

## Le contrôle sur place

Les contrôleurs de la Caf sont assermentés par le Tribunal d'Instance et titulaires d'une carte professionnelle. Ils réalisent des entretiens individualisés au domicile des allocataires ou à la Caf. Ils vérifient la conformité des dossiers mais peuvent aussi conseiller les allocataires sur leurs droits et les orienter vers les services de la Caf.



## La lutte contre la fraude

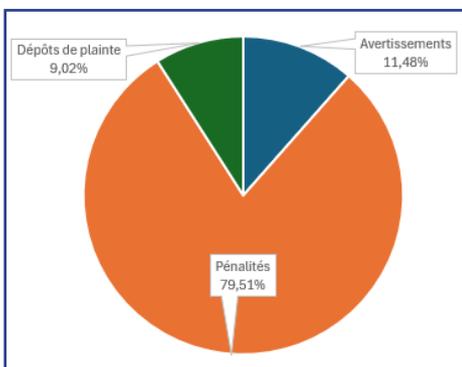
Les fraudes sont des erreurs volontaires des allocataires : omissions de déclarations de longue durée, fausses déclarations, répétitions de non déclarations.

**111**  
fraudes ont été détectées par la Caf en 2024, soit 1 086 025 €

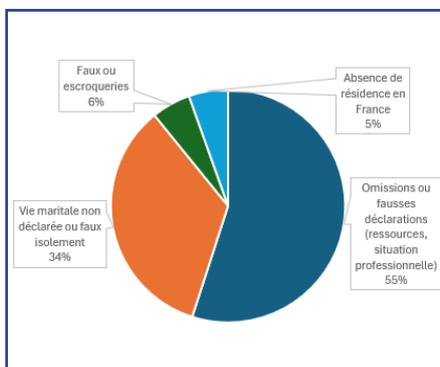


**9 784 €**  
montant moyen d'une fraude

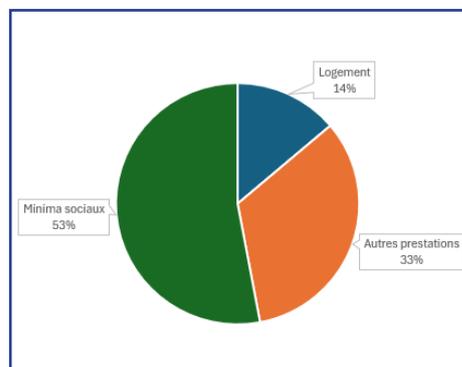
Toutes les fraudes détectées par la Caf sont sanctionnées.



Les typologies de fraudes en 2024



La fraude par catégories de prestations en 2024



Au pénal, 11 plaintes ont été déposées par la Caf de la Haute-Marne en 2024 dont les procédures sont en cours.